

Pôle communication
Tél. : 24 65 42

Mardi 6 septembre 2016

COMMUNIQUÉ

Une première victime de la dengue en 2016

Une femme de 61 ans, domiciliée à Dumbéa, est décédée de la dengue dimanche 4 septembre, alors qu'elle avait été admise la veille dans le service des soins intensifs de l'hôpital. C'est le premier cas de décès, cette année, dû à la dengue. Signalons que 528 cas ont été confirmés depuis le début de l'année. Parmi eux, 30 ont nécessité une hospitalisation.

Face au risque d'extension de cette maladie infectieuse virale, le gouvernement, en partenariat avec les communes, reste mobilisé. Autour de chaque cas confirmé, une lutte anti-vectorielle est réalisée le soir-même afin de détruire tous les moustiques adultes potentiellement infectés dans la zone. Le lendemain, les équipes municipales effectuent la recherche active et la destruction de gîtes larvaires. Pour renforcer son action préventive, dès connaissance du cas la direction des Affaires sanitaires et sociales (DASS) mène également dans le voisinage une recherche active de personnes infectées non déclarées qui risqueraient à leur tour d'infecter d'autres moustiques si elles ne se protégeaient pas. Cette opération s'accompagne de la distribution de répulsifs.

Rappelons qu'afin de faciliter le dépistage, un réseau sentinelle de médecins a été mis en place par la DASS et permet la gratuité des tests pour les patients.

De plus, de nombreuses actions de prévention sont réalisées tout au long de l'année afin de mobiliser la population qui reste l'acteur principal en matière de lutte contre la maladie et sa propagation : semaine de mobilisation contre la dengue, campagnes scolaires, diffusions de spots, distribution de dépliants, sensibilisation à la destruction des gîtes larvaires...

Contact presse : Jean-Paul Grangeon , directeur adjoint de la DASS tél. : 78 36 47